

Plan sur l'accessibilité

Med Express Inc.

Rapport d'étape 2024

Édition: Octobre 2024

TABLE DES MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	1
Sommaire	1
RÉTROACTION DU RAPPORT D'ÉTAPE DE L'AN 1	1
CONSULTATIONS	1
RÉTROACTION	1
Emploi	2
Environnement bâti	2
Technologies de l'information et des communications	2
Communications, autres que les technologies de l'information et des communication	ns 2
Acquisition de biens, de services et d'installations	3
Conception et prestation de programmes et de services	3
Transport	3
PROCESSUS DE RÉTROACTION	4

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Sommaire

Med Express s'est engagé, suivant l'entrée en vigueur de la *Loi sur l'accessibilité*, à contribuer à l'engagement du gouvernement fédéral d'identifier, de prévenir et de limiter les obstacles à l'accessibilité.

Dans ce premier rapport d'étape de notre Plan sur l'accessibilité (2023-2026), nous présentons nos constats et réalisations à ce jour.

Nous travaillons toujours à faire de l'accessibilité une préoccupation principale au quotidien. Les actions posées ont visé principalement l'évaluation des procédures et façons de faire de l'entreprise dans les domaines identifiés dans la *Loi sur l'accessibilité*. La sensibilisation des collaborateurs de Med Express aux enjeux liés à l'accessibilité sera la priorité de l'an 2 de notre plan. Les modifications, visant l'élimination des obstacles à l'accessibilité, s'effectueront quant à elles, sur plusieurs années.

RÉTROACTION DU RAPPORT D'ÉTAPE DE L'AN 1

Pour toute question concernant le présent rapport ou pour obtenir un support de substitution, vous pouvez contacter directement :

Claudine Picard, Directrice des ressources humaines 418 651-1868 p. 121 rh@medexpress.ca

CONSULTATIONS

Le Plan d'accessibilité ayant été publié tout récemment, peu de modifications ont vu le jour depuis. Nous avons toutefois fait l'analyse de certaines situations qui favorise l'inclusion. Certaines accommodations étaient déjà en place, puisque Med Express s'est toujours préoccupé de l'inclusion des personnes à mobilité réduite. L'entrée est munie d'une descente pour personne à mobilité réduite (sans marche) et la salle de bain est adaptée pour les personnes en fauteuil roulant.

RÉTROACTION

Depuis la publication du plan, nous rappelons que peu de modifications ont pu être faites étant donné le court délai. La personne responsable a été nommée. Le plan d'accessibilité et les coordonnées de la personne responsable ont été publiés sur le site internet www.medexpress.ca.

Emploi

Il y aurait possibilité d'évaluer les accommodements disponibles selon les types d'emploi offerts au sein Med Express afin d'élargir les possibilités d'accommodements et ainsi favoriser l'inclusion de personnes handicapées dans l'entreprise.

Initiative:

Nous gardons à l'esprit qu'il nous faudra faire des accommodements selon le type de handicap présenté lors de futures embauches s'il y a lieu.

Environnement bâti

Obstacle

Il existe certains obstacles au niveau du bâtiment qui pourraient avoir pour effet d'en limiter ou complexifier l'accès par des personnes handicapées (collaborateurs et/ou visiteurs).

Initiative

Nous envisageons de faire l'évaluation du bâtiment pour la fin de l'an 2 de notre plan d'accessibilité.

Technologies de l'information et des communications

Obstacle

Med Express fait appel à plusieurs technologies distinctes : notre site Web (<u>www.medexpress.ca</u>), les médias sociaux ou les diverses applications réservées à notre personnel.

Initiative

D'ici juin 2025, Med Express évaluera l'accessibilité de son site Web et demandera à des personnes handicapées d'en faire l'essai. Elle éliminera les obstacles soulignés par les personnes consultées ou découverts autrement.

Communications, autres que les technologies de l'information et des communications

Obstacle

Nous rédigeons divers documents pour l'embauche et les ententes avec les sous-traitants. Nous rédigeons et diffusons, à l'interne, plusieurs documents en lien avec les lois et les normes de juridiction fédérale. Nous répondons également à des appels d'offres de futurs clients.

Initiative

Nous avons nommé une personne responsable qui s'assurera de répondre aux diverses demandes et de fournir les formats adaptés demandés.

Acquisition de biens, de services et d'installations

Obstacle

Aucune mesure n'est mise en place actuellement afin de s'assurer que les acquisitions de Med Express tiennent compte des accommodements liés à l'accessibilité.

Initiative

D'ici la fin de 2025, des rencontres se tiendront afin d'évaluer si nos procédures doivent inclure des considérations pour l'accessibilité.

Conception et prestation de programmes et de services

Obstacle

Aucune mesure n'est mise en place actuellement afin de s'assurer que les programmes et procédures de Med Express tiennent compte des considérations liés à l'accessibilité.

Initiative

D'ici la fin de l'an 3, des consultations individuelles seront tenues si requises par la situation.

Transport

Med Express Inc. possède des équipements facilitant le déplacement de colis et marchandises diverses pour ses messagers, comme des transpalettes manuels et électriques dans les camions cubes et des diables dans les voitures.

Med Express Inc. n'offre aucun service de transports de passagers.

Tous les véhicules de Med Express Inc. sont équipés de la technologie Bluetooth.

PROCESSUS DE RÉTROACTION

Les personnes qui le souhaitent peuvent communiquer avec Med Express pour fournir de la rétroaction et demander de consulter le plan ou le processus de rétroaction sur un support de substitution.

Vous pouvez envoyer vos commentaires par courriel, par téléphone ou par la poste en utilisant les coordonnées ci-dessous. Vous pouvez également envoyer vos commentaires de façon anonyme. Nous accuserons réception de vos commentaires de la même façon que vous nous les avez envoyés, à moins qu'ils aient été fournis de façon anonyme.

Claudine Picard, Directrice des ressources humaines 418 651-1868 p. 121 rh@medexpress.ca

Rétroaction sur l'accessibilité Med Express Inc.6405 Rue Zéphirin-Paquet
Québec (Québec) G2C 0M2

Nous utiliserons les commentaires que nous recevons pour évaluer le besoin, déterminer les prochaines étapes et mettre en place les mesures requises le cas échéant. Ces commentaires serviront à préparer notre rapport d'étape et notre prochain plan sur l'accessibilité.